



Goult : 3e journée de nettoyage du Calavon-Coulon



Mercredi 24 mai 2023, le Parc naturel régional du Luberon et ses partenaires organisent une 3° journée de sensibilisation à la gestion des déchets, avec une opération de nettoyage de la rivière Calavon-Coulon dans le secteur de Goult.

Cette journée fait suite à deux journées de nettoyage organisées en mars et avril 2023, qui avaient permis de collecter plus de 2 tonnes de déchets plastiques et divers.

Si vous souhaitez participer à l'action, il vous faudra vous équiper de bottes ou de bonnes chaussures de marche et de vêtements adaptés. Pour l'occasion, une présentation de la convention de partenariat 2022-2026 liant le Parc du Luberon et RTE concernant l'Espace naturel sensible sera proposée à 14h, en présence des représentants des deux structures.

Pourquoi une opération de nettoyage du cavalon ?

Suite aux dernières crues du Calavon, de nombreux déchets tapissent le cours d'eau. Cette pollution



plastique concerne principalement le linéaire entre le Pont Julien et La Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult. Cette pollution plastique a des impacts environnementaux, sociaux et économiques : les espèces animales meurent, se blessent ou développent des maladies en les ingérant ou en s'y enchevêtrant ; les sols et l'eau sont contaminés par les microplastiques issus de leur dégradation avec une toxicité significative reconnue sur la santé humaine.

Ainsi, le 15 mars, une première opération sur le secteur du Pont Julien avait eu lieu, réunissant une cinquantaine de jeunes des centres de loisirs, qui avaient pu ramasser près de 3 m³ de déchets. Une deuxième journée ouverte à tous avait également eu lieu le 19 avril sur le secteur de Goult (voir photo cidessous), pour poursuivre le nettoyage de la rivière et la sensibilisation à la gestion des déchets. Près de 2 tonnes de déchets avaient été collectées.







Après nettoyage

J.G.

Informations pratiques

9h. Prévoir un équipement adapté et un pique-nique. 24 mai. S'inscrire par téléphone au 04 90 04 42 00 ou sur <u>www.parcduluberon.fr/nettoyons-calavon</u>. Le lieu exact de RDV sera communiqué par e-mail après inscription.

Plan Régional Santé: 25% des décès sont



attribués à l'environnement



25% des décès sont attribués à l'environnement, une bonne raison pour l'<u>Agence régionale de santé</u> (ARS) de s'en préoccuper en participant au 4^e Plan Régional Santé Environnement (PRSE).

Le <u>PRSE 2022-2027 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> recense les risques qui impactent notre santé, qu'il s'agisse de polluants naturels, domestiques, industriels ou professionnels et qui constituent un réel enjeu de santé publique. La qualité de l'air et de l'eau, le niveau du bruit, des résidus de produits chimiques comme l'amiante ou le plomb nous affectent.

Le 7 avril dernier, les élus du Conseil économique, social, environnemental de la Région Sud (CESER) ont auditionné Thierry Margueron, en charge du département Santé et Environnement à l'ARS. « 70% de ce qui impacte notre santé est influencé par une politique d'aménagement, annonce-t-il d'emblée. Globalement, 50% par notre mode de vie et des facteurs socio-économiques et 20% par le patrimoine



génétique que nous ont légué nos parents et grands-parents. » En détails, il s'agit des effets directs comme les conséquences de températures élevées en combinaison avec les UV sur les cancers de la peau par exemple, ou l'altération du sommeil en période de canicule.

Autres effets mais indirects : les risques de maladies à transmission virale telles que la dengue, la maladie de lyme, ou encore le chikungunya. Le réchauffement climatique va provoquer la prolifération de bactéries avec la hausse de température des océans, sans parler de la fonte du permafrost qui va libérer virus, bactéries et allergènes qui avaient été congelés pendant des siècles. Ce qui va évidemment provoquer des troubles respiratoires sur les asthmatiques par exemple.

« Quelles politiques stratégiques adopter pour limiter cet impact négatif? »

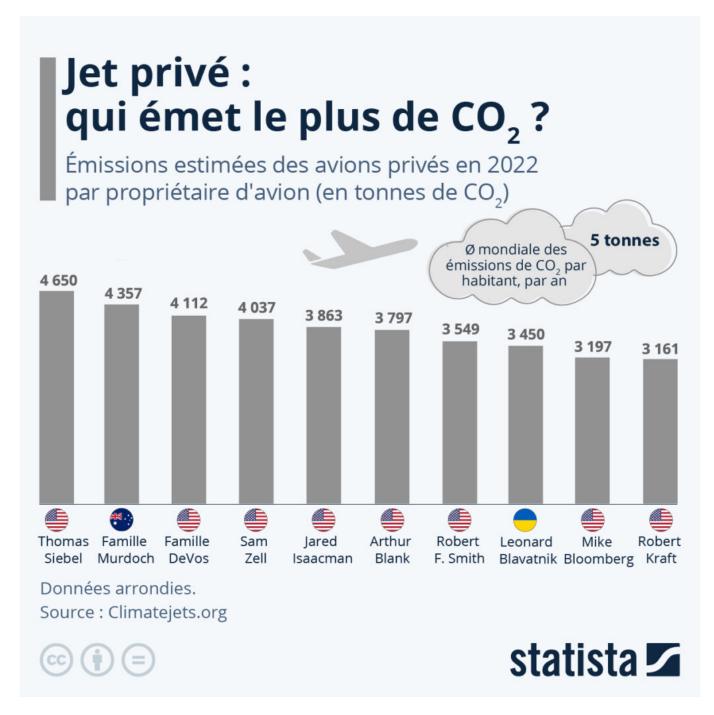
C'est la question que pose Thierry Margueron. « D'abord, végétaliser les espaces et les bâtiments, aménager des îlots de fraîcheur, dés-imperméabiliser les sols, créer des étendues d'eau, réduire le trafic d'engins thermiques », poursuit-il. Ce qui implique qu'urbanistes, architectes, collectivités locales, associations, citoyens et aménageurs du territoire travaillent en synergie pour mieux prendre en compte la santé, en réduisant l'exposition aux polluants (air, eau, bruits), en conseillant des comportements sains (alimentation, activités physiques), en aménageant des pistes cyclables, en agençant des parking et des aires de jeu. « Bref, en créant des conditions de vie favorables au bien-être, à la qualité de vie et à la santé du plus grand nombre » ajoute-t-il.

- « On a remarqué que les épisodes de canicule ont fait augmenter en masse la mortalité, notamment des personnes âgées et des plus vulnérables, qu'ils sont déclenché d'énormes incendies que les pompiers ont mis des jours et des nuits à éteindre, comme en Gironde l'été dernier », développe-t-il.
- « L'urbanisme doit être réparateur pour réduire les inégalités, précise Thierry Margueron pour conclure. On a pensé construire des rocades pour fluidifier la circulation en dehors des bassins de vie. » Le problème, c'est qu'à Avignon, la fameuse Rocade Charles de Gaulle est empruntée par 50 000 véhicules par jour, dont des milliers de poids-lourds qui perturbent la vie des riverains et provoquent nombre de maladies cardiaques et pulmonaires, sans parler de dépressions nerveuses. Et qu'on parle de la LEO (Liaison est-ouest) pour l'éviter, mais que le projet né en 1987 n'a toujours pas abouti...

Autre constat : dans les hôpitaux, on a remarqué que dans les chambres qui donnent sur les arbres et la nature, les patients se rétablissent plus vite que ceux qui ont une vue imprenable sur le bitume et le parking. Et pour ceux qui douteraient de l'impact négatif de l'environnement sur la santé, une enquête du Sénat menée en 2000 a démontré que le coût de la pollution de l'air coûte entre 67 et 98 milliards d'euros et qui paie la facture ? La Sécurité Sociale pour des pathologies cardio-vasculaires, pulmonaires et pour des cancers.



Jet privé : qui émet le plus de CO2 ?



Elon Musk, Kim Kardashian, Bill Gates : quelles sont les célébrités qui voyagent le plus en jet privé ?



Un adolescent américain a répertorié et dénoncé les <u>voyages en jet privé</u> des personnes les plus riches du monde, en révélant leur empreinte carbone. Akash Shendure a compilé sur son site Climate Jets des données montrant l'empreinte carbone de 163 utilisateurs de jets privés. La liste contient des informations détaillées sur les vols privés de toutes sortes de célébrités, de l'entrepreneur Bill Gates au rappeur Pitbull.

Shendure a tiré ces <u>chiffres</u> de différentes bases de données, comme celle de Jack Sweeney, un étudiant en informatique connu pour avoir traqué les jets privés et les yachts de certains oligarques russes, d'Elon Musk et d'autres personnalités.

Comme le montre notre graphique, les familles individus et les individus listés émettent souvent, rien qu'avec leurs vols annuels <u>en jet privé</u>, des milliers de fois plus que l'empreinte carbone annuelle d'une personne moyenne. En tête de liste : l'entrepreneur et milliardaire américain Thomas Siebel qui, selon Shendure, utilise trois jets privés et a effectué au moins 458 vols en 2022, soit plus d'un vol par jour. Selon ces données, il a émis 4.650 tonnes de CO2 en 2022 rien qu'en utilisant ses jets privés.

Shendure espère que les inégalités démensurées entre riches et pauvres en matière d'émissions de gaz à effet de serre feront l'objet de plus de discussions. » On entend souvent le message comme quoi les consommateurs devraient se restreindre pour le climat – et je soutiens cela « , a déclaré Shendure au New York Times. « mais ces individus très riches ne le font pas ».

De Claire Villiers pour Statista

Pollution de l'air : une menace pour la santé mondiale



Pollution de l'air : une menace pour la santé mondiale Qualité de l'air dans une sélection de villes sur la base de la concentration moyenne de particules PM 2,5 (2022) * Lahore (C) 97,4 Delhi 😐 92,6 29,8 Pékin 🎬 Mexico • Athènes 🖺 19,2 Paris (Berlin Los Angeles 🕮 📗 Londres # 9,6 Madrid 🐔 📉 Tokyo 9,2 Tallinn 🛑 4,8 Reykjavik # 3,3 5,0 Maximum, selon l'OMS * En µg/m³. Pondéré par la population. Analyse des données sur la qualité de l'air de 7 323 villes dans 131 pays, régions et territoires. Source: IQAir statista 🔽



La <u>pollution de l'air</u> figure parmi les plus grandes menaces environnementales pour la santé de l'humanité. Elle provoque plus de six millions de décès par an et entraîne des coûts économiques de plus de 8 millards de dollars par an. C'est ce que révèle le « World Air Quality Report 2022 », publié par l'entreprise suisse de technologie de la qualité de l'air IQAir. L'<u>analyse</u> a révélé qu'en 2022, sur les 131 pays, régions et territoires étudiés, seuls 13 respectaient les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de qualité de l'air, dont beaucoup se trouvent en Océanie. L'OMS préconise des concentrations annuelles de particules PM2,5 inférieures ou égales à 5 µg/m3.

Le graphique ci-dessous montre à quel point la qualité de l'air varie dans le monde : dans des villes comme Lahore au Pakistan (97,4 μ g de particules PM2,5 par m3) et Delhi en Inde (92,6), les recommandations maximales de l'OMS sont dépassées de plus de dix fois. Des villes comme Reykjavik en Islande (3,3) et Tallinn en Estonie (4,8) font partie des rares à respecter les seuils. À Paris les recommandations maximales de l'OMS sont dépassées d'un peu plus de deux fois (12,7 μ g de particules PM2,5 par m3).

La pollution de l'air touche particulièrement les populations déjà vulnérables, puisque plus de 90 % des décès dus à la pollution atmosphérique surviennent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, indique le rapport. L'Afrique et l'Asie centrale et du Sud sont surreprésentées, avec les concentrations annuelles moyennes de PM2,5 – les plus élevées du monde. Et cela alors même que seulement 19 des 54 pays africains disposaient de données suffisantes pour être inclus dans l'étude.

De Claire Villiers pour Statista

Les pays qui polluent le plus les océans





Chaque année, des millions de tonnes de plastique sont produites dans le monde. Après leur cycle de vie, la moitié des <u>déchets plastiques</u> sont recyclés, incinérés ou mis en décharge, mais une grande partie du reste des déchets finit par se retrouver <u>dans nos océans</u>.

D'où vient tout ce plastique ? Notre graphique, basé sur les données du travail de recherche de Lourens





J.J. Meijer et de son équipe, montre les 10 pays les plus pollués par le plastique dans les eaux qui les entourent.

On pourrait penser que les pays qui produisent ou consomment le plus de <u>plastique</u> sont aussi ceux qui polluent le plus les mers. Mais ce n'est pas le cas, selon l'étude. Les pays ayant une faible étendue géographique, des côtes plus longues, des précipitations élevées ou un mauvais système de gestion des déchets sont plus susceptibles de rejeter du plastique dans la mer. La Chine, par exemple, produit dix fois plus de déchets plastiques que la Malaisie. Selon les estimations de l'étude, 9 % de l'ensemble des déchets plastiques malaisiens se retrouvent dans la mer, contre 0,6 % pour la Chine.

Les Philippines – un archipel de plus de 7.000 îles avec 36.289 kilomètres de côtes et 4.820 rivières, sont à l'origine de 35 % du plastique qui se trouve dans la mer. Les auteurs de l'étude estiment que plus de 75 % du plastique accumulé dans l'océan provient d'une mauvaise gestion des déchets dans des pays asiatiques comme l'Inde, la Malaisie, la Chine, l'Indonésie, le Myanmar, le Vietnam, le Bangladesh la Thaïlande et les Philippines. Le seul pays non asiatique à figurer dans ce top 10 est le Brésil, avec ses 1 240 rivières, dont l'Amazone.

De Claire Villiers pour Statista

La France parmi les pays les mieux préparés à un avenir vert



La France parmi les mieux préparés à un avenir vert

Classement des pays les plus et les moins aptes à évoluer vers un avenir durable et à faible émission de carbone en 2022 *



* Score de 10=meilleure performance. Indice basé sur : émissions de carbone, transition énergétique, société verte, innovations propres et politique climatique. 76 pays étudiés.

Source: MIT Technology Review Insights













Selon une <u>étude</u> de l'Institut de technologie du Massachusetts « MIT Technology Review Insights », l'Islande, le Danemark et les Pays-Bas sont les pays les mieux préparés à un avenir durable et à faible émission de dioxyde de carbone (CO2). Les autres pays qui font partie du top 10 du classement du « <u>Green Future Index 2022</u> » sont le Royaume-Uni, la Norvège, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Suède et la Corée du Sud.

Cet indice mesure la manière dont 76 pays du monde réduisent leurs <u>émissions de carbone</u>, développent des énergies propres et innovent dans les secteurs durables. Il prend <u>également</u> en compte les initiatives prises en faveur de la protection de l'environnement et la <u>politique climatique</u> des gouvernements.

L'Islande, qui occupe la première place avec un score de 6,9 sur 10, est l'un des deux pays européens qui produit plus d'électricité à partir de <u>sources renouvelables</u> qu'il n'en consomme, d'après des chiffres relayés par le Forum économique mondial.

Selon les auteurs, certains pays ont fait un bond en avant au classement par rapport à l'année précédente en améliorant leur politique climatique. Le Royaume-Uni, par exemple, qui est passé de la 17ème à la 4ème place en un an, a fortement investi dans les énergies propres.

La Corée du Sud, également entrée dans le top 10 cette année, est considérée comme l'un des meilleurs au monde en matière de <u>recyclage</u>: le pays représente le plus grand marché asiatique du café et s'emploie à réduire l'impact de ses déchets, en ayant introduit en juin 2022 un système de reprise de tous les gobelets de café jetables. Des progrès ont également été réalisés dans la réorientation de dépenses d'infrastructure vers des projets de production d'énergie propre.

La France est le septième pays le mieux préparé à un avenir durable et à faible empreinte carbone selon l'indice, avec un score de 6,1 sur 10. Le pays marque notamment des points grâce à son ambitieuse politique de développement de l'<u>hydrogène décarboné</u> et a prévu d'investir 7 milliards d'euros dans ce domaine d'ici 2030.

De Claire Villiers pour Statista

Pic de pollution : le réseau Orizo gratuit à partir de demain





Ecrit par le 4 novembre 2025



Après que <u>la préfecture de Vaucluse ait mis en place des mesures</u> en raison de l'épisode de pollution qui sévit dans le département, c'est au tour du Grand Avignon de prendre des décisions. À partir de demain, le mercredi 15 février, son réseau de transports <u>Orizo</u> sera gratuit, et ce, jusqu'à ce que le pic de pollution prenne fin.





V.A.

Pollution aux particules fines en Vaucluse : la préfecture met en place des mesures d'urgence



Ecrit par le 4 novembre 2025



Compte-tenu de la persistance de l'épisode de pollution de l'air aux particules, la préfecture de Vaucluse poursuit la mise en œuvre de mesures d'urgence pour la journée du 14 février.

Ainsi, en complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de recommandation, la préfète de Vaucluse met en œuvre les mesures d'urgence suivantes :

- Abaissement de 20 km/h des vitesses maximales autorisées sur l'ensemble des voiries du département, sans descendre en dessous de 70 km/h;
- Mise en œuvre des prescriptions particulières de niveau 1 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE ;
- Raccordement électrique à quai des bateaux fluviaux en substitution à la production électrique de bord par les groupes embarqués (dans la limite des installations disponibles) ;
- Suspension de l'utilisation d'appareils de combustion de biomasse non performants ou groupes électrogènes ;
- Report des travaux d'entretien ou de nettoyage effectués avec des outils non électriques (tondeuse, taille-haie...) ou des produits à base de solvants organiques (white-spirit, peinture...);

- Maîtrise de la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation) ;
- Respect de l'interdiction des brûlages à l'air libre des déchets verts ;
- Suspension de la pratique de l'écobuage et des opérations de brûlage à l'air libre des sousproduits agricoles;
- Report des épandages de fertilisants minéraux et organiques.

En fonction de l'évolution de l'épisode de pollution, des mesures complémentaires pourraient être déclenchées.

Pour toute information complémentaire sur :

- L'évolution du pic de pollution : www.atmosud.org
- Les recommandation sanitaires et comportementales : <u>www.ars.sante.fr</u>

J.R.

Toulourenc : retour sur les mobilisations citoyennes organisées pour nettoyer la rivière



Ecrit par le 4 novembre 2025



Les Parcs naturels régionaux des Baronnies Provençales et du Mont-Ventoux, le syndicat mixte de l'Ouvèze provençale ainsi que les maires des communes qui bordent la rivière viennent de tirer un premier bilan des <u>mobilisations citoyennes</u> qui se sont opérées depuis la <u>mi-décembre</u>, date de la découverte de la pollution aux plastiques dans le lit du Toulourenc.

Pour rappel, deux opérations de nettoyage ont été menées, les dimanches <u>22 janvier</u> et 5 février. Au total, ce sont plus de 100 personnes qui se sont mobilisées lors de chaque opération, soit plus de 200 personnes. 6 km de rivière ont pu être traités, dont 1,6 km le dimanche 22 janvier et 2,7 km le dimanche 5 février. S'ajoute à cela, 1,7 km nettoyé par la mobilisation spontanée. Lors des deux opérations officielles, ce sont plus de 20m3 de déchets qui ont été ramassés et évacués à la déchetterie de Mollans-sur-Ouvèze.

Cette mobilisation témoigne de la forte sensibilité et de l'attachement des riverains et des visiteurs à la protection de ce milieu naturel. Du club de canoé-kayak à l'armurier de Vaison, de l'habitant au représentant associatif, de nombreux acteurs ont répondu présent.

Parallèlement, une première mise en protection de la source de pollution a été opérée par le SMOP afin d'éviter toute nouvelle dispersion des déchets en cas de crue. Quant au 1^{er} magistrat de Mollans-sur-Ouvèze, en vertu de ses pouvoirs de police, il va faire réaliser des sondages sur la parcelle drômoise concernée, afin de vérifier que d'autres plastiques « dormants » n'aient pas la capacité de venir polluer à nouveau le site.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2025

J.R.